

Date de convocation : 06/12/2024 Date d'affichage : 06/12/2024 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 8 Votants : 10	L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire. Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Didier PETITPAS, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBouc, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.
---	--

Absents excusés :

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBouc
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH
Mme Sylvie COUPE
Mr Christian LAN

Absents :

Mr Patrick DEMARQUET
Mr Boris BOYAVAL

N°152- 2024

Validation du rapport sur le prix et la qualité du Service de l'eau (RQPS)

Mr le Maire présente le rapport sur les prix et la qualité du Service public de l'eau potable.

- Les communes concernées
- La population desservie
- Le renouveau en eau
- Le nombre d'abonnés
- Les volumes mis en distribution
- La longueur de réseau
- Les tarifs
- La performance autour de la qualité de l'eau consommée, du réseau
- Les réalisations
- Les critères financiers

Il est remarqué que le territoire de la commune est concerné par deux prestataires VEOLIA et STGS.

Les prestations ne sont pas de la même qualité. Il est souhaité une rencontre avec les prestataires et l'entité Eau du Pays de Fougères.

De plus, les investissements sont insuffisants sur les réseaux pour maintenir une distribution de qualité et réduire les fuites d'eau.

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 035-213501380-20241212-D152_2024-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le rapport sur les prix et la qualité du Service de l'eau
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

